

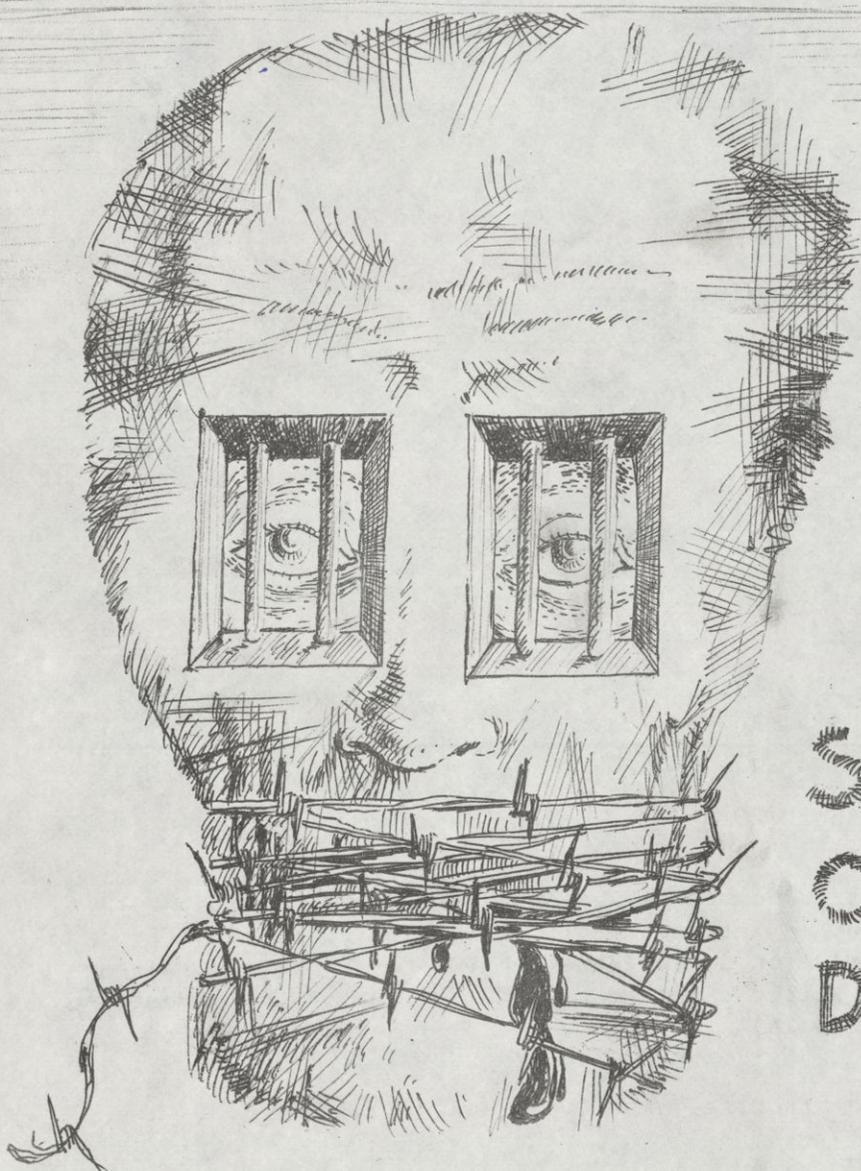
# apl

1<sup>er</sup> mai:   
200  
FEMMES  
prennent la parole

# ouest INFORMATION

n° 185 / 9 mai

2F



# CHILI IRAN

# SOLIDARITÉ CONTRE LES DICTATURES

  
C'EST UNE  
ATTEINTE  
IGNOBLE AU  
MORAL DES  
DICTATURES



## FEMMES

P. 2-3 : Nantes, le 1er mai : 200 femmes prennent la parole.

## OUVRIERS

p. 4-5 : Manifs et meeting : 28 avril et 1er mai à Nantes.

## ENVIRONNEMENT

P. 5 : Les piétons parlent aux piétons.

## PAYSANS

P. 6-7 : Les Paysans Travailleurs et la centrale nucléaire.

P. 7 : Qui commande à la CANA.

## OUVRIERS

P. 8-11 : Qui sont les ouvriers agricoles ?

P. 12 : Réflexions du canton de St Gildas des Bois sur les plans de développement.

## JUSTICE

P. 13-14 : Les petites souris.

## ARMÉE

P. 14 : Angers : nouveau procès d'un renvoyeur de papiers militaires.

## INTERNATIONAL

P. 15-19 : Chili : "Disparition" des opposants.

P. 19-20 : Iran : A bas le dictateur.

P. 20 : Voyage en Albanie.

## AFFAIRE

P. 21 : l'AAO : arrivée sur le marché nantais.

## CULTURE

P. 22 : Grande soirée de jazz.

## RACISME

P. 22 : Petites nouvelles du racisme quotidien.

# SOMMAIRE

## CALENDRIER

### MARDI 10 MAI

Film : "Brésil aujourd'hui" 20 H 30 ; comité France Amérique Latine MJC KEZE.

### MERCREDI 11 MAI

- A. G. de la coordination femmes de Nantes ; 20 H 30 Fraternité Protestante, préparation de la journée internationale des femmes et de la fête des mères.
- A.P.L. ST-NAZAIRE : réunion exceptionnelle 21 H Foyer des Travailleurs (P. 12)
- Armée = répression : soirée d'information du GRIM et du CNSLS Boursé du Travail à 20 H 30 (voir P. 14).

### JEUDI 12 MAI

Jazz gratuit à la Salle Francine Vasse (voir page 22). A 20 H 30

### SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 MAI

Fête de Lutte Ouvrière au Centre aéré de Bouguenais. SAMEDI 19 H : jeux, exp forums, ciné, bouffe, Fest noz avec Endrediz. DIMANCHE de 10 H à 19 H : Youna Trévien, P. Lemasson, P; Couton, Ceux qui bozsens, Y Roussel et M. Denis, T. Gahiner et V. Gaulard, Sterling, Y.M. Charles, Jazz Hiffies.

### MARDI 17 MAI

- Ciné-club de Blain : "fous à délier".
- Cinémathèque, salle Vasse à 20 H 30 Prolétariat et cinéma : "Toni" de J. Renoir (1934)

### 26 MAI

Angers 14 H : Palais de Justice procès d'un renvoyeur de livret (p. 14).

NANTES : 3<sup>ème</sup> semaine de "comment Yu Kong déplaça les montagnes" (A. F. C.) du 11 mai au 17 mai. Au cinéma CONCORDE 20 H 30 : "Autour du pétrole" la création d'une société villageoise à la fois industrielle et agricole, dans la steppe désertique du N. E. de la Chine. "Une caserne" : la vie dans une caserne, l'aide des soldats à la population. "Le professeur Tsien" : il raconte son expérience de la révolution

**NANTES, 1<sup>er</sup> MAI:  
200 FEMMES  
PRENNENT  
LA PAROLE**

Le 1er mai, la coordination des femmes de Nantes a manifesté dans la rue.

A l'occasion de cette journée internationale de luttes, nous tenions à dénoncer l'exploitation et l'oppression spécifiques des femmes.

Nous étions environ 200 (1/6 du cortège) ; nous avons demandé aux organisations syndicales de prendre la parole : elle nous a été refusée.

Nous avons donc pris nous-mêmes la parole, avec nos propres moyens. Nous avons été écoutées attentivement, avec étonnement et intérêt par les hommes et les femmes des cortèges syndicaux.

Les deux textes suivants ont été lus.

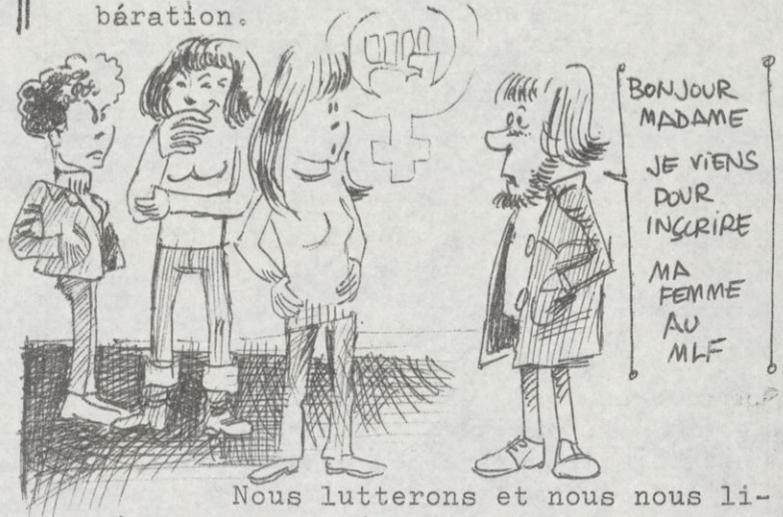
**pourquoi le mouvement des femmes veut il être un mouvement autonome?**

- parce-que nous avons toujours été niées ;
- parce que nous sommes encore niées.

Si nous prenons la parole, nous ne sommes jamais considérées pour nous-mêmes mais pour notre corps, nous en avons assez.

Ce n'est pas seulement la lutte des classes actuelle qui nous libérera. Même si nos luttes ont amené

syndicats et partis à tenir compte des femmes, ce n'est pas à eux de prendre la charge de nos luttes pour notre libération.



Nous lutterons et nous nous libérons nous - mêmes. On nous reproche de briser la lutte des classes, nous sommes partie prenante de cette lutte puisque nous luttons également contre toute forme d'exploitation et d'oppression.

S'il est vrai que les revendications des femmes travailleuses passent aussi par les syndicats, il est des revendications spécifiques que seules les femmes peuvent prendre en charge.

Notre lutte est la plus radicale qui soit, parce qu'elle s'attaque au dernier bastion de la propriété privée (la famille) à la racine même de la ségrégation sexuelle (division des rôles) et à l'oppression des enfants.

Pas de socialisme véritable sans cela.

Nous voulons également préciser ce que nous entendons par libération ; pour nous, la libération ce n'est pas seulement :

- l'égalité des salaires ;
- ni la répartition plus juste des tâches à la maison ;
- ni surtout l'égalité des droits jamais suivie des faits ;
- ni seulement l'égalité des sexes par le biais des moyens contraceptifs qui le plus souvent signifient seulement être plus disponible pour les hommes.



### ③ FEMMES

#### FEMMES ( suite )

Nous voulons être reconnues pour nous-mêmes :

- dans nos actes ;
- dans nos paroles ;
- dans notre corps ;
- dans notre choix ou notre refus de la maternité.

Nous refusons d'être considérées toujours en référence à un homme, comme "la compagne", comme "l'être complémentaire par excellence" donc toujours secondaire, toujours mineure, toujours inexistante.

Nous ne voulons pas non plus être des hommes fabriqués par la société capitaliste et patriarcale, nous sommes des femmes et nous choisirons nous mêmes les femmes que nous voulons être.

## 2/ Le 1er MAI

(tract diffusé  
à la manif)

Le 1er mai traditionnellement journée de lutte où tous les exploités affirment qu'ils veulent en finir avec leur exploitation et manifestent ensemble leur volonté de construire autre chose, nous les femmes participeront doublement à cette journée, en tant que travailleuses (sur) exploitées 8 H femmes opprimées 24 H sur 24.

Pour les femmes le travail c'est :  
- chômage 60 % des demandeurs d'emploi ;  
- pas de qualification 70 % des femmes travaillent au rendement dans notre région ;  
- des salaires misérables : 3 femmes sur 4 gagnent à peine le SMIG.

Ce qui peut dire que l'on ne reconnaît pas dans cette société l'identité professionnelle des femmes.

Droit à l'emploi bafoué (premières licenciées, dernières embauchées), des salaires d'appoint, sous qualification, emplois réservés dans les secteurs dits "féminins" donc dévalorisés) ex : textile, santé etc...

LA FEMME EST NIEE EN TANT QUE TRAVAILLEUSE.

LA FEMME N'EST RECONNUE QU'EN TANT QUE MERE, FEMME AU FOYER.

"A un moment de sa vie la femme devra choisir entre sa vie professionnelle et sa vie de femme ou de mère" (Giscard !)

Cela permet dans les périodes de crise de la renvoyer à ces fourneaux ou d'avoir un volant de main d'oeuvre disponible selon la conjoncture économique.

De toute façon si elle travaille à l'extérieur, quand elle rentre une 2ème journée de travail l'attend à la maison.

On peut ainsi la faire travailler gratuitement (lessive, ménage, couture, accueil du mari et des enfants...) c'est autant d'équipements collectifs économisés.

Et, en plus de tout ça : être toujours belle disponible, désirable..!

C'est pourquoi nous nous sommes regroupées :

- pour unir nos forces ;
- briser l'isolement qui nous faisait passives et résignées ;
- prendre en main nos luttes.

LUTT A MENER, A GAGNER PAR NOUS, FEMMES CONSCIENTES DE :

- notre surexploitation au travail ;
- notre oppression quotidienne :
  - dans notre travail ;
  - à la maison ;
  - quand on sort de chez soi ;
  - dans notre corps ;
  - dans notre sexualité.

Pour nous, c'est cette oppression, chaque jour, toutes les nuits, partout, qui fonde la nécessité de nous regrouper pour construire le mouvement autonome des femmes.

La classe ouvrière manifeste le premier mai pour son émancipation

Nous savons que celle-ci ne sera pas sans libération des femmes de leur oppression.

Nous savons que c'est à nous, "l'autre moitié", d'engager la lutte que personne d'autre ne le fera à notre place ; c'est pourquoi nous sommes là aujourd'hui.

coordination FEMMES

# MANIFS et MEETINGS :

## 28 AVRIL et 1<sup>o</sup> MAI à NANTES.

### ① le 28 AVRIL...

Le 28 avril à Nantes a été marqué par une grosse manifestation (10 000 manifestants) à l'appel de la CGT, de la CFDT, de FO et de la FEN, dans le cadre d'une journée interprofessionnelle de grève (et pas seulement du secteur public comme dans le reste du pays).

Par cette démonstration de force les travailleurs de la région ont montré leur inquiétude face à la situation de l'emploi, et leur opposition au plan Barre N° 2.

Les orateurs des différentes organisations syndicales ont eu beau proclamer leur volonté de s'opposer aux mesures du gouvernement Giscard-Barre, l'ambiance générale de la manif (dans l'ensemble assez peu combative - à l'exception de quelques cortèges tel celui de Dubigeon) était là pour prouver que bien peu de perspectives concrètes étaient proposées aux travailleurs aujourd'hui, à part celle des élections législatives de 78 et la victoire de l'Union de la Gauche.

Pourtant, il est à peu près certain que les licenciements dans la Navale à Nantes n'attendront pas cette échéance.

La manifestation semblait prouver que ni les grèves de 24 H, ni la stratégie des luttes "boite par boite" n'offraient d'autres perspectives que ces législatives.

A ce niveau, l'incident entre FO et les élus du PC, qui, arboreraient leurs écharpes tricolores, aurait pu être significatif;

Hébert, secrétaire général FO, devait intervenir lors du meeting contre cette présence, sur le thème de l'indépendance syndicale.

Avant le départ de la manif, un échafouage devait opposer des militants FO (dont de nombreux membres appartenaient à l'OCI) à ces mêmes élus du

PC, qui s'étaient placés en tête de cortège.

Le fait que cette initiative vienne de FO, qui en matière d'indépendance n'a de leçons à donner à personne, a empêché à coup sûr de nombreux présents de s'y joindre, notamment dans les sections CFDT.

Après cela, FO devait quitter le cortège.

Quant aux autres orateurs, après avoir décrit les effets néfastes de la politique gouvernementale, ils se sont tous félicités du succès de la gauche aux dernières élections (la CFDT notant avec satisfaction les démarches des élus de gauche sur les problèmes de l'emploi et rappelant - elle l'a réaffirmé le 1<sup>er</sup> mai - qu'elle n'était pas pour rien dans le succès des forces de gauche (la CGT soulignant quant à elle, qu'elle était la seule organisation syndicale à soutenir le programme commun de gouvernement)).

### ② le 1<sup>o</sup> MAI...

Le 1<sup>er</sup> mai : beaucoup moins de monde (1 500 environ).

Il est vrai que c'était un dimanche matin, mais surtout le forcing n'avait pas été fait pour y appeler : on y retrouva donc les cadres syndicaux, et les travailleurs les plus politisés.

Tout comme le 28 avril, on peut noter la présence d'élus de gauche (ceux du PC ayant laissé leur écharpe tricolore au placard cette fois...!), une motion du conseil municipal de Nantes fut même lue à la fin du meeting.

Seules quelques boîtes étaient présentes en tant que telles avec leurs banderolles : Dubigeon CGT, Dubigeon CFDT, CFDT PTT, Brissoneau, Nantaise des Fonderies.

Un 1<sup>er</sup> mai placé sous le signe de la solidarité internationale, mais qui fut l'occasion pour la CGT et la FEN d'affirmer la nécessité d'une nouvelle grève de 24 H courant mai.

28 AVRIL et 1<sup>er</sup> MAI (suite)

Une très courte manifestation en ville après le meeting.

En queue de cortège, les trois organisations d'extrême gauche, LCR, LO, OCT, avaient appelé à former un cortège (200 personnes environ y étaient présentes), affirmant la nécessité de ne pas attendre 78, exprimant leur défiance vis à vis des solutions pronées par l'Union de la Gauche.

La présence d'un cortège de la coordination des groupes femmes de Nantes a été un fait marquant de ce 1<sup>er</sup> mai.

150 femmes pour affirmer la nécessité pour les femmes de s'organiser pour lutter contre l'oppression quotidienne que celles-ci subissent.

A la fin de la manif, des femmes de la coordination ont fait une intervention où elles ont expliqué le sens de leur combat et la nécessité d'une organisation autonome des femmes.

Elles ont également rappelé que la coordination avait demandé aux organisations syndicales, la possibilité de parler au meeting, mais que celles-ci avaient refusé.

Le 1<sup>er</sup> mai 1977 : 1<sup>ère</sup> apparition d'un cortège de femmes dans une manifestation ouvrière (le 28, un tract avait déjà été distribué).

On en reparlera sans doute !

A. P. L.

## LES PIÉTONS PARLENT AUX PIÉTONS !

La rue est à tout le monde, elle permet d'aller d'un point à un autre, de circuler, de faire des courses.

Mais, la rue n'est pas seulement un plateau commerçant, elle est aussi un carrefour de rencontres.

Nous ne sommes pas que des passants, pas que des acheteurs ; la rue nous appartient, elle peut être un lieu privilégié d'expression, où faire connaître son travail, ses créations, lieu d'échanges, d'extériorisation.

### Piétons (suite)

Pourquoi ne pas s'arrêter, se voir, montrer ce que nous aimons faire, en parler.

Il n'est pas besoin de vendre, pour se parler, se rencontrer ; on ne pourra jamais vendre l'essentiel.

**NOUS SOMMES DANS LA RUE, POUR REVENDIQUER  
NOS DROITS .**

Nous, c'est vous. C'est tous ceux qui acceptent de montrer ce qu'ils font de reprendre la rue, pour vivre, pour discuter.

Pour le plaisir d'y être, parce que c'est légitime, et non pour vendre.

Ceux qui refusent de considérer les autres comme des acheteurs potentiels, des consommateurs, des "porte-monnaie".

**LA RUE N'EST PAS ENCORE UN GRAND TAPIS  
ROULANT. PROFITONS-EN !!**

Pendant toute cette journée, chacun pourra montrer, dire, échanger, questionner... etc

**CE QUE VOUS VOULEZ...**

Pour des détails d'ordre pratique sur l'organisation de cette journée, ou pour en discuter, vous pouvez nous contacter, après le prochain article -

(à suivre...)

Des piétons.

## COMMUNIQUÉ

Prochaine coordination des femmes de Nantes :

le 11 mai, à la Fraternité Protestant, à 20 H 30 sur le problème de la Fête des Mères.

A chaque groupe, et femme d'apporter ses idées.

Coordination femmes de Nantes



# PAYSANS TRAVAILLEURS - ACTUALITÉS

①

RAPPEL: L'Assemblée Générale Paysans-Travailleurs est prévue aux environs du 15 Juin.

②

Le prochain collectif départemental aura pour objectif numéro un de préparer cette A.G.-Il est convoqué le Mercredi 25 Mai à 20 h 30 au local. A l'ordre du jour également du collectif: action lait (suite)-Coordination Nationale et Régionale PT Centrale Nucléaire-Bioan Cheix.

③

Le précédent collectif a longuement discuté de l'évolution de la situation à Cheix. Le texte de proposition de bilan est en circulation.

a/Le 25 Avril, les Mouillé ont déménagé les installations sur la parcelle prévue, plus bas. EDF: c'est réglé. Ils vont avoir le téléphone.

b/Répression: Hubert Bonfils, Albert Gravouil, Paul Bonhommeau sont passés au tribunal, inculpés de violence sur livier au moment des vendanges (les nombreuses plaintes des Mouillé pour les violences des Rondineaux sont toujours au frigo). Joel Rondineau avait bien filmé la scène. Toulza intente une action en faux témoignage contre les témoins de la défense. C'est Albert Gravouil qui est le plus visé. L'intention politique est évidente, il s'agit de faire pression sur les militants qui ont le plus bougé sur Cheix. Verdict en attente.

c/Répression encore: une réunion du Comité de Coordination est convoquée ces jours-ci. Objet la plainte Toulza contre Fdsea, ils demandent 6 millions pour préjudice moral. Le dossier est très faible. Quelle action syndicale en riposte?

d/Joel Rondineau "travaille", par l'intermédiaire du beau-père Sorin qui fait tout le gros boulot: bâtiment dressé pour des canes pondeuses

④

La coordination nationale lait Paysans Travailleurs s'est réunie à Paris le 4 Mai. Présents Cotes du Nord, Ile et Vilaine, Finistère, Vendée, Maine et Loire, Vienne, Alsace. Absents particulièrement: Manche, Rhone Alpes, Charente, Nord.

Précisions sur le débat lait: il n'y a pas deux, mais plusieurs positions en débat. Ceux qui sont pour le quantum à 50 000 litres. Pour les 50 000, avec 1,26 les 1000 premiers litres dans l'immédiat. Pour une remise en cause du prix de revient et du quantum, 1000 litres à 1,26 comme augmentation directe. Mais aussi (Vienne): sceptique sur les deux chiffres avancés, priorité donnée pour le moment aux luttes défensives sur la qualité, le non ramassage, etc... Le débat reste donc très ouvert, il pose tout un ensemble de problèmes stratégiques.

La Loire-Atlantique était représentée par l'animateur. Il est souhaitable que des textes reflétant les différentes positions soient mis en circulation assez tôt avant l'AG.-L'affiche lait Pays de Loire sera mise dans Vent d'Ouest.

⑤

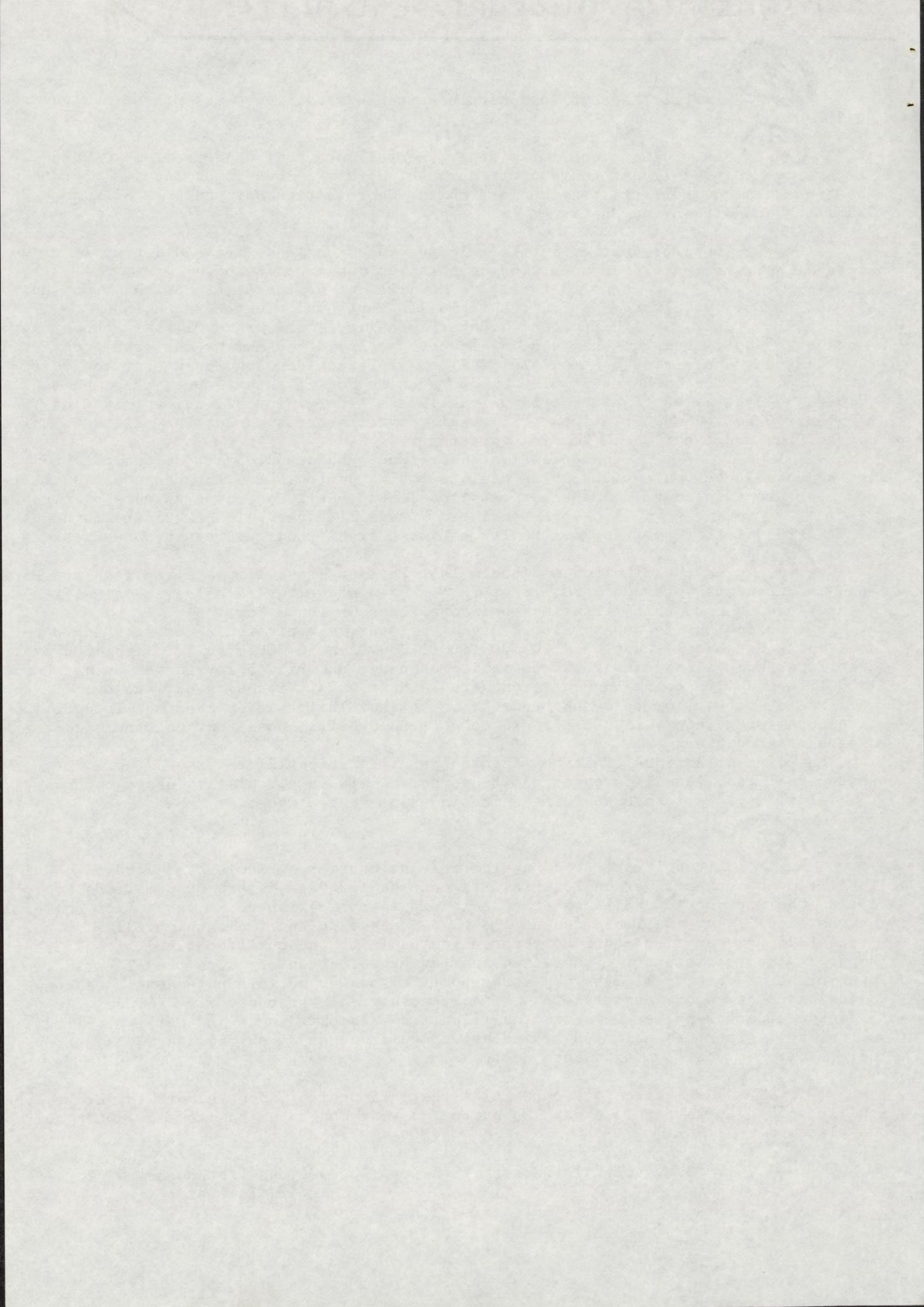
Licenciement de Jean Pierre Isaac, ouvrier agricole chez Gérard Loquais. Tout le monde connaît Gérard Loquais, dirigeant de la Fdsea, membre du Comité de Coordination Cheix, proche du PS. Le salarié réclame l'application de la convention collective heures supplémentaires, maintien de l'emploi, passage du coefficient 115 (SMIC) au coefficient 135 (vacher simple, qui correspond tout à fait à sa qualification). Licenciement "pour faute professionnelle", motifs donnés du genre: "absent 2 jours pour l'ensilage pour crise de foie, je l'ai vu peu après boire et manger normalement-mauvais rendement d'une bande de veaux (inexact) etc... Affaire à suivre de très près: la CFDT suit le problème au département, les Paysans Travailleurs, qui en ont discuté au dernier collectif, seront solidaires des salariés agricoles. Objectif: ne pas s'acharner sur Gérard Loquais mais avoir une position de classe nette.

⑥

Une relance des cotisations est à souhaiter. Ancenis, Nort sur Erdre, Presqu'île: vous avez la parole avant les autres, ne vous bousculez pas tout le monde aura sa place.

⑦

Permanences à la chambre 13 H 30 à 15 H 00 tous les jours sauf Mercredi.



# LES PAYSANS-TRAVAILLEURS ET LA CENTRALE NUCLÉAIRE:

" NON À LA CENTRALE,  
NON AU PROGRAMME NUCLÉAIRE,  
SOUTIEN AU RASSEMBLEMENT DU 8 MAI "

Les raisons de nous opposer au projet de Centrale Nucléaire, proposé par EDF et par l'Etat, sur le site du PELLERIN, sont très nombreuses.

**1** Des paysans une fois de plus, sont menacés d'expulsion, chassés de la terre qui les fait vivre. Comme au Larzac, comme à Notre Dame des Landes. Comme les PELLERIN de Mésanger, comme les MOUILLE de Cheix en Retz, comme aujourd'hui Lucien PINEL de Sion les Mines.

**2** Mais la lutte qui s'engage actuellement va beaucoup plus loin. Elle dépasse le problème des expulsions. Avec les comités de Défense qui en sont à l'initiative, les Paysans-Travailleurs dénoncent avec force le danger nucléaire : pollution, radioactivité et réchauffement des eaux, en permanence, très grande probabilité d'accidents. La logique démentielle du profit conduit à expérimenter dans le vif, des techniques non maîtrisées.

**3** Nous dénonçons le profit : le but réel du programme nucléaire français n'est pas de résoudre le problème de l'énergie, il y aurait bien d'autres solutions. Il est en réalité d'assurer aux grands trusts de la métallurgie, tout particulièrement, comme Althom (Chantiers de l'Atlantique) et Creusot-Loire (Batignolles) ainsi qu'aux banques qui les contrôlent (Suez, Paribas) l'ouverture de nouveaux marchés, avec la perspective de gains énormes.

**4** La Centrale Nucléaire ne résoud en aucun cas, le problème de l'emploi dans la région. En plus, on soumet les travailleurs, qui déjà travaillent pour le nucléaire, à un formidable chantage : le nucléaire ou le chômage.

Déjà, dans notre région, les travailleurs des entreprises suivantes ont leur emploi lié au nucléaire : L'arsenal d'Indret, les ACB, Lemer à Carquefou, Tréfinmétaux (Couéron) et Welbond (Couéron) - qui fabrique les fers à béton pour la centrale de Braud St Louis !

Quelques groupes financiers protégés par l'éloignement, par le secret, concentrent entre leurs mains le vrai pouvoir de décision.

Ils ont voulu cette situation. Les arguments d'intérêt général, une fois de plus, sont de pure propagande.

**5** On touche donc ici aux fondements mêmes du système capitaliste. Pour être efficace, le combat demande donc la plus grande unité d'action. Les paysans travailleurs, dans ce sens, soutiennent l'expérience des Comités de Défense, organismes de base unissant, dans les localités, ouvriers, paysans et autres travailleurs.

Nous souhaitons le développement de ces comités, avec une coordination démocratique de la lutte. Avec aussi l'appui du plus large éventail politique et syndical.

**6** Nous soutenons également l'appel au rassemblement national antinucléaire de Creys Malville, le 30 Juillet.

T. S. V. P.

.../...

## LES PAYSANS-TRAVAILLEURS ET LE NUCLÉAIRE (suite)

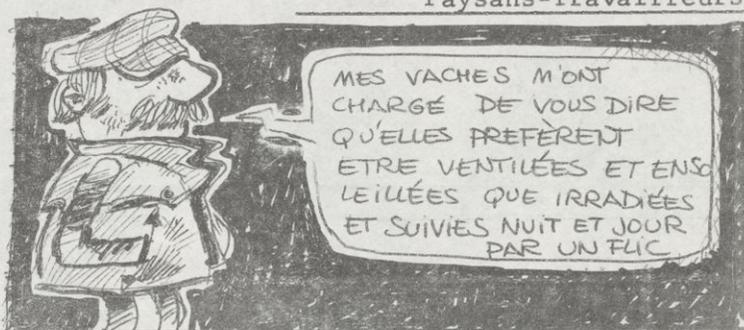
Enfin, affrontés au problème d'ensemble d'une société toujours plus centralisée, toujours plus dangereuse, toujours plus policière, nous sommes au pied du mur : avec toutes les forces réellement opposées à cette menace, nous devons réfléchir ensemble à l'élaboration d'un projet de société alternatif, reposant sur des bases entièrement différentes. C'est le sens des recherches sur l'énergie : sources traditionnelles encore viables, (Charbon, hydroélectricité, centrales au gaz), énergies nouvelles (soleil, vent, géothermie), décentralisation des unités de production, des centres de pouvoir à tous les niveaux.

C'est le sens aussi de nos interrogations propres d'agriculteurs confrontés depuis 20 ans aux impasses d'une "croissance" et d'un "développement" qui ne profitent qu'aux firmes et aux banques.

Sans une telle réflexion qui suppose un échange entre les diverses catégories de travailleurs, le combat ne pourra prendre toute l'ampleur nécessaire.

Le 6 mai 77

Paysans-Travailleurs



## QUI COMMANDE À LA CANA ?

Tout le monde se souvient des débats qui ont eu lieu en ce qui concerne le paiement du lait à la matière protéique à la CANA (Coopérative D'ancenis) comme ailleurs.

Quand il s'est agi de payer le litre de lait à la matière protéique, la CANA a cédé devant les pressions de la D.D.A. (Direction départementale de l'Agriculture) et décidé d'accorder une prime de 0,10 F par litre au-dessus de 33 g et une retenue de 0,10 F au-dessous de 32 G. On devait en rester là.

Aujourd'hui, avec le décompte du mois de mars 77 une infirmation en bas de page pour que ça fasse moins de bruit.

Qui est-ce qui commande ? Monsieur BODY, Directeur de la D.D.A. ou les administrateurs ? Il serait grand temps de clarifier la situation.

Actuellement, c'est le pouvoir politique avec les technocrates qui définissent la politique agricole,

et ils l'ont appliqué par les agriculteurs.

Exemple, le paiement du lait dans les coopératives, l'octroi des prêts bonifiés à travers le Crédit Agricole, la participation des professionnels au développement.

Tout ceci se fait sous le couvert d'organismes officiellement du moins, gérés par les agriculteurs.

N'est-il pas grand temps d'inverser les rôles et que ce soit les agriculteurs qui définissent eux-mêmes et ensemble la politique agricole ?

Extrait Paysan Nantais

# QUI SONT LES OUVRIERS AGRICOLES

(Enquête - Quotidien du Peuple -)

(...) Parce qu'ils sont moins nombreux, moins revendicatifs que les ouvriers de l'industrie, on ne parle guère de cette couche du prolétariat qui compte parmi les plus exploités.

Pourtant, au début du siècle, dans le Languedoc viticole, entre 1905 et 1911, et plus tard, dans les régions du centre et dans les grandes plaines à blé, les ouvriers agricoles, alors très nombreux, ont constitué des syndicats et mené des luttes dures contre les patrons agriculteurs capitalistes.

En 1936; ils furent résolument aux côtés de la classe ouvrière, de même en 1947 dans la Picardie, ils suivirent avec leurs revendications, la grève des mineurs.

En 1968, en une journée, 70 000 tracts mobilisaient les ouvriers agricoles du bassin parisien... Les patrons cédaient en trois jours de grève.

## 400 000

Sur un total de 21 millions de personnes en activité, les ouvriers agricoles représentent à peine 1,7 %, ils sont 390 000 à 420 000 travailleurs permanents, suivant les différentes sources statistiques (INSEE ou Ministère de l'Agriculture).

Si un tiers d'entre eux ne sont pas mariés entre 40 et 49 ans, c'est également parmi les ouvriers agricoles que l'on trouve les familles les plus nombreuses.

En comptant les retraités et les enfants, on atteint la proportion d'un salaire régulier pour dix personnes.

Très peu de femmes, 10 %, ont un emploi de salariée déclarée, souvent, elles travaillent ainsi que d'ailleurs les enfants, comme aide du père, avec peu ou même pas du tout, de rémunérations.

Les ouvriers agricoles sont tenus en état de dépendance par leurs patrons, avec le logement : 62 % d'entre eux habitent chez le patron et souvent, sont également nourris.



## 50 heures

Aujourd'hui, les patrons embauchent des jeunes formés à la mise en oeuvre des techniques nouvelles ; 44 % des ouvriers agricoles qui ont moins de 40 ans, ont un niveau de qualification plus élevé que les plus de 40 ans.

70 % des ouvriers sont non qualifiés suivant les normes imposées par les patrons ; en fait, la multiplicité des tâches, la parcellisation de leur travail, font que leur savoir-faire n'est jamais payé.

Qualifiés ou non, les ouvriers agricoles sont assurément parmi les plus exploités ; sous prétexte que c'est la nature qui commande, la durée de travail excède souvent très largement les 40 heures légales que les luttes de 68 ont permis d'obtenir.

De l'aveu même des pouvoirs publics la moyenne se situe autour de 50 heures par semaine.

Quand la réduction d'heures a été effectuée, c'est avec d'importantes pertes de salaires.

Par exemple, en polyculture élevage, avant la loi des 40 heures, les ouvriers avaient la garantie de paiement de 195 heures par mois.

Profitant à leur avantage de la loi, les patrons ne garantissent plus que 160 heures payées, ce qui est une mise en chômage partiel.(...)

## Les ouvriers agricoles dans le Maine et Loire

## 10 500

Dans le Maine et Loire, 10 500 ouvriers travaillent en agriculture. Mais, ils ne sont pas tous groupés dans le même type d'entreprise.

Autour d'Angers, où une industrialisation récente a développé les banlieues ouvrières, sont implantés de nombreuses pépinières et des entreprises horticoles.

A l'est, dans la riche vallée de l'Authion, c'est une succession de serres, d'arbustes, de grands panneaux annonçant le nom des propriétaires : Levasseur, Vilmorin, Leturc...

C'est là que nous avons rencontré les ouvriers qui travaillent en pépinières ou en horticulture dans des entreprises qui ont souvent plus de 100 ouvriers et où les jeunes sont nombreux.

200/000

(ouvriers agricoles . suite)

Au sud, apparaissent dans le paysage, vignes et vergers. Les exploitations emploient deux, trois jusqu'à six ouvriers rarement plus.

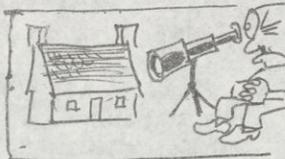
La culture est spécialisée, mais le travail de l'ouvrier est souvent polyvalent.

Au nord, le paysage est encore différent : le Segréen est une région de bocage où les prairies succèdent aux vergers.

Là, les exploitations sont en poly-culture-élevage et les ouvriers qui y sont employés sont parfois seuls face aux patrons, parfois, ils sont deux ou trois.

Les conditions sont différentes, car tout dépend du rapport qu'instaure le patron, paternaliste ou autoritaire, pour exploiter le plus efficacement ses ouvriers.

Logés par le patron  
Surveillés et isolés



Adrient est vacher ; il occupe avec sa femme et ses enfants, un logement tout juste convenable, bien isolé derrière les arbres du parc, dans la cour où se range le matériel de la ferme.

Devant la porte, une petite mare nauséabonde, formée par les eaux qui s'écoulent de l'évier et qu'aucun système d'évacuation ne permet de résorber.

Le perpétuel va et vient des machines supprime toute possibilité de tranquillité familiale dans la journée.

Pas une seule journée de congé dans toute l'année. Dimanche, fêtes, jours de réunions ou d'évènements familiaux, il faut inexorablement traire les vaches matin et soir.

Les congés annuels sont payés mais non accordés. Mal payé, mal considéré, Adrien doit cependant se montrer vigilant et compétent. Les pertes d'animaux lui sont violemment reprochées.

"Au début, "ils" voulaient même nous empêcher de sortir, de recevoir nos familles. Mais on s'est rebiffé.

Maintenant, la famille vient nous voir... On a essayé d'en sortir, de se faire embaucher dans une usine.

Mais l'usine a demandé des renseignements à la mairie ; comme le patron est maire, on n'a plus entendu parler de rien !...

Enquête réalisée dans le Maine et Loire  
par l'ASAVPA.

A la disposition du patron

Habitant sur la ferme, Joël, ouvrier vacher, est à la disposition du patron : quand une vache vêle en pleine nuit ou qu'un incident quelconque se passe à l'étable.

Et ce n'est pas tout !

Ce qui le révolte le plus, c'est que le patron se permette de visiter la maison, en l'absence de l'ouvrier et de sa femme, se servant de la clef qu'on laisse facilement derrière une pierre pour plus de commodités.

Lui-même avait vu le patron lui demander, pendant le travail où il mettait sa clef.

On comprend mieux pourquoi ceux qui logent par eux-mêmes s'éloignent du lieu de travail et habitent souvent au village !

Face à face quotidien  
avec le patron



L'ouvrier se trouve, dans les exploitations de peu d'ouvriers, directement sous la direction du patron, chef d'exploitation (ou quelquefois du régisseur quand le patron est absentéiste).

Le paternalisme est alors une méthode très répandue du "gouvernement" !

Il se crée un "esprit de famille" qui fait que l'ouvrier ne compte plus ses heures pour un salaire souvent réduit.

Il doit faire un nombre d'heures énorme pour faire vivre sa famille. Son travail est polyvalent : travail sur le tracteur, taille, soins aux taurillons...

Le patron en général donne le travail à faire le matin, pour la journée, parfois juste pour les heures qui suivent.

Travail en équipe :  
autorité du contre maître

Dans les pépinières et en horticulture, les rapports dans le travail, l'organisation même du travail sont différents.

Le travail se fait par équipes sous l'autorité du chef d'équipe d'abord et surtout sous l'autorité du contre maître.

Le travail est hiérarchisé de façon beaucoup plus importante, le contre maître étant là pour imposer les ordres de la direction.

## Qui sont les ouvriers agricoles ? (suite)

par "quartiers" éparpillés, parfois situés dans des communes différentes.

Dans la pépinière où travaille Gilbert, ils sont une quinzaine avec trois chefs d'équipe et un contremaître. Lui s'occupe du gros matériel, si bien qu'il travaille sur plusieurs endroits, parfois distants de plus de dix kilomètres.

Ouvrier en horticulture, T. ancien exploitant devenu ouvrier agricole à quarante ans, a "découvert" l'autorité "exécrable" du contremaître qui use et abuse de son pouvoir.

Les exemples de son acharnement contre les ouvriers ne manquent pas ! Il le prévient un lundi à 16 heures, qu'il est en congé depuis le matin, alors qu'il avait demandé ses congés en fin de semaine et qu'il a déjà presque terminé sa journée !

Ou bien ce petit chef, qui se dit "communiste" (c'est à dire membre du parti révisionniste) refuse les augmentations revendiquées par les ouvriers en précisant : "si vous voulez une augmentation, il faut que, moi, j'en obtienne une d'abord" ou encore, il divise les ouvriers qu'il a sous ses ordres en en injuriant certains, en en "défendant" d'autres à certaines conditions.

500 FRANCS PAR MOIS . . . .

POUR 65 H. PAR SEMAINE

Le salaire varie beaucoup suivant l'entreprise dans laquelle travaille l'ouvrier et suivant aussi son niveau de qualification reconnu.

En général, c'est le SMIC qui est pris comme base à laquelle se rajoutent les heures supplémentaires.

Mais si la loi, imposée par les luttes de toute la classe ouvrière garantit un salaire minimum pour survivre, elle est loin d'être partout appliquée.

Dans les pépinières, le travail le plus mal payé est celui qu'effectuent les femmes : elles gagnent souvent moins que le SMIC, certaines pas plus de 1 000 F. pour 42 H 30 par semaine, avec des conditions de travail aussi dures que celles des hommes : en été, sous les serres, elles travaillent à 40 °, sans même avoir le droit d'aller aux toilettes.

Il ne faut pas non plus oublier que les patrons de l'agriculture emploient facilement des pseudo "débiles" qui font pratiquement le même travail pour des salaires

ne dépassant pas 500 F. par mois !

Un manoeuvre gagne en général le SMIC, tandis qu'un ouvrier qualifié, un tractoriste par exemple, gagne 11,90 F. de l'heure.

En polyculture-élevage, comme en arboriculture-viticulture, les conventions collectives garantissent un salaire suivant la qualification. Encore faut-il qu'elles soient appliquées !

Un syndicaliste que nous avons rencontré nous a expliqué qu'il venait de défend un ouvrier qui gagnait 500 F. par mois pour 65 heures de travail par semaine : le patron, conseiller municipal, président d'une association familiale pressurait son ouvrier en toute impunité.

Les patrons profitent de l'isolement des ouvriers pour imposer une surexploitation : la baisse des prix agricoles est répercutée sur les salaires des ouvriers.

Extraits du Quotidien du Peuple le 21 avril 1977

Nous ne voulons plus être considérés comme les bâtiments et les bêtes de la ferme.

Les ouvriers que nous avons rencontrés dans le Maine et Loire, autour d'Angers, ont généralement un membre, plus ou moins proche de leur famille qui travaille en usine et qui est marqué par les idées et les luttes des ouvriers d'industrie.

Mais c'est surtout leur situation objective qui fait que les ouvriers agricoles aspirent à être reconnus comme partie intégrante de la classe ouvrière.

Joël est vacher dans une ferme appartenant à Cointreau, la firme qui fabrique les liqueurs du même nom.

C'est un militant syndicaliste très actif : sur toute la région du Segréen, il est bien connu des patrons.

OUVRIERS AGRICOLES ( suite )

"Ce qu'on veut avant tout, c'est être considéré comme des ouvriers à part entière, qu'on enlève cet adjectif "agricole" derrière ouvrier !

Tu sais, on est régi par le code rural comme les bêtes et les bâtiments de la ferme ; ce qu'on réclame, c'est au moins d'être régis par le code du travail".

Q. DU PEUPLE : Face au patronat agricole qui est souvent un patronat très dur, quelles sont les armes et les difficultés ?

"Moi, je suis syndiqué à la FGA ( Fédération Générale de l'Agriculture ) CFDT. C'est le poids du syndicat qui permet d'obliger les patrons à appliquer au moins la convention collective et à payer les gars au SMIC.

La FGA regroupe tous les salariés de l'agriculture, ça fait du poids, mais c'est vrai que le président du Crédit Agricole ne se comporte pas de la même façon avec ses ouvriers et avec les employés de la Caisse !

Ce n'est d'ailleurs pas facile d'obtenir satisfaction surtout actuellement où les patrons prennent prétexte de tout pour refuser toute augmentation : ils utilisent la sécheresse en élevage pour licencier des gars ; souvent ceux qui revendent le plus ; ils font travailler au noir les femmes, les enfants le mercredi et aussi des gens qui viennent de la ville le samedi : ils profitent du chômage, des difficultés des familles populaires, pour embaucher en payant mal.

Et, pour nous, c'est comme si on était en chômage partiel !

Ce qui nous fait du mal aussi à nous, ouvriers agricoles, pour satisfaire nos revendications, c'est tous les "retours à la nature" qu'on voit un peu partout.

Les patrons s'en servent en rétorquant à nos demandes : "De quoi vous plaignez-vous ? Vous êtes à la campagne ! Des tas de jeunes viennent s'installer avec quelques chèvres, c'est qu'on est pas malheureux à la campagne...!"

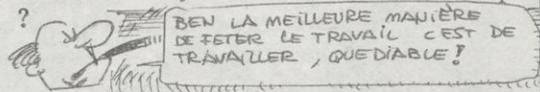
A PROPOS DU 1<sup>er</sup> MAI DANS LES CHARENTES...

Le 1er mai 1975, les ouvriers agricoles de tout l'Ouest s'étaient donnés rendez-vous en Charentes chez Monsieur Brillet, président de la commission main-

d'oeuvre de la FNSEA, syndicat des patrons de l'agriculture.

Pourquoi ce rendez-vous ? Pour une manifestation chez ce monsieur de la FNSEA qui faisait travailler un 1er mai ses nombreux ouvriers agricoles français et immigrants.

Ce Monsieur Président de la commission main-d'oeuvre, ne connaîtrait-il pas les lois ?



-o VICTIME D'UNE REPRISE ABUSIVE DE

TERRE, IL DEVIENT OUVRIER AGRICOLE

T. habite à l'écart de Trélazé dans une maison isolée au milieu des champs.

On est un peu étonné en arrivant d'y voir du matériel agricole : Mais T. est un ancien exploitant qui vit sur ce qui lui reste de sa ferme, les bâtiments d'habitation et quelques hectares.

A 40 ans, un des ses deux propriétaires, un lieutenant colonel lui a repris plus de la moitié de sa ferme pour, soi-disant, la donner à exploiter à son fils.

Quels changements a provoqué cette nouvelle situation ?

T : "Comme agriculteur, je me suis fait reprendre la terre injustement, comme ouvrier, je dois subir un contremaître exécrable pour gagner juste le SMIC.

Et, dans la boîte, il y a beaucoup trop de cadres qui sont payés plus d'un million, alors que ce sont des gens qui ne produisent pas, qui, en grand nombre, sont des parasites. Et qui parfois, n'y connaissent rien.

C'est dur d'être commandé par des gens comme ça. Et puis, ils se partagent le gâteau, mais pour les petits salaires, c'est le plan Barre, on ne peut rien réclamer !

J'ai découvert aussi que la vie du petit exploitant est souvent bien proche de celle de l'ouvrier : on se fait bouffer par les industriels ou par les banques.

Moi, je hais le système des banques

On leur donne nos économies, nous les petites gens, pour qu'ils achètent des moyens de production avec lesquels ils vont nous exploiter.

Le Crédit Agricole ne prête qu'aux riches, il profite des économies des ouvriers et des petites gens pour gagner de l'argent ou en faire gagner aux riches.

(Ouvriers agricoles - suite)

LE Q. DU PEUPLE : Comment cela peut-il changer ? Si la gauche est au pouvoir en 78, qu'est ce que ça changerait pour vous ?

T. : Moi, je pense que ça ne changera rien pour nous. Même s'ils étatisent tout, les cadres continueront à gagner toujours autant, l'Etat continuera à donner des

des subventions aux sociétés et à prendre notre argent pour faire vivre une minorité.

Les rapports ne changeront pas comme ça.

L'économie est faite par les gens qui travaillent. Ce sont eux là richesse du pays. Et bien ce sont les gens qui travaillent qui devraient décider eux-mêmes".

Extrait du Quotidien du Peuple 21/04/77

Les Plans de développement : qu'est-ce que c'est ?

Les Plans de développement correspondent à une volonté des états européens d'instituer une sélection dans l'octroi des aides financières en agriculture.

Désormais, les agriculteurs ne peuvent obtenir des prêts à taux sur-bonifiés que s'ils satisfont à certaines conditions : engagement de tenir une comptabilité, vérification de leur capacité professionnelle (diplôme agricole plus expérience), objectifs de production élevés...

Les dossiers doivent être présentés à une commission technique et recevoir l'agrément du Crédit Agricole.

Note APL

Les organismes économiques veulent mettre en place les plans de développement. C'est pour cela que la FDSEA y a réfléchi et a proposé un PLAN POUR TOUS qui serait contrôlé et mis en place par des agriculteurs au niveau cantonal.

Nous sommes réticents pour sa mise en place par L'union cantonale car nous risquons d'être pris dans un engrenage qui nous fasse accepter des orientations avec lesquelles nous sommes en désaccord. Car, ce plan de développement quel qu'il soit va encore favoriser, qu'on le veuille ou non, les mieux placés au détriment de la masse des agriculteurs.

Nous serions d'accord pour que des commissions ou tout simplement des équipes de syndicalistes acceptent de passer du temps à discuter avec des agriculteurs qui voudraient faire des investissements pour essayer de voir avec eux les conséquences, au niveau travail, qui conditionnent l'épanouissement et la qualité de la vie.

Pour nous notre rôle s'arrêterait là.

Il y a 20 ans, l'agriculture avait sans doute besoin d'évoluer. Nous ne sommes pas contre une certaine technicité,

(plans de développements - suite)

mais, à la cadence où cela va, les petits agriculteurs vont aller grossir le rang des chômeurs.

Cette réflexion nous amène à repenser au rôle du syndicalisme.

Ce plan ne risque-t-il pas, de par la charge qu'il représente, de le bureaucratiser et de lui faire oublier ce qui pour nous paraît essentiel : les luttes syndicales (le foncier, le revenu de tous les agriculteurs, les conditions de travail, l'installation des jeunes etc...) ?

En proposant ce PLAN POUR TOUS, la Fédération va cautionner à terme celui proposé par les Pouvoirs Publics qui auront beau rôle de lui en faire supporter les échecs.

Pour nous, le rôle du syndicalisme n'est pas de s'occuper des plans qui, dans le système économique actuel, mettent les agriculteurs en compétition et les divisent.

Est-ce cela que nous voulons ?

UNION CANTONALE DE SAINT-GILDAS-DES-BOIS

Le 25 avril, un petit groupe de 8 personnes dont 3 femmes enceintes avaient sur leur demande un entretien avec le Dr Verger, Chef du Service Maternité de l'Hôpital de St-Nazaire. En préparation de cette entrevue, une liste de propositions visant à améliorer les conditions de l'accouchement pour la mère et pour le bébé avait été établie par un nombre plus large de gens qui se sentent concernés par ce problème.

A la demande qu'une ou plusieurs pers. proches de la mère puissent être présentes à l'accouchement : refus catégorique. Seul le "mari" est admis, au cas où il n'y en a pas, ou qu'il est absent, personne ne peut le remplacer. Les raisons : d'abord prétexte de locaux trop petits, puis pas de justification du tout, que le bon vouloir et les critères moraux de M. Verger.

Nous demandions à être informées sur les médicaments administrés et pouvoir les refuser lors de l'accouchement et durant le séjour à la Maternité. D'après notre interlocuteur aucun membre du personnel ne refuse cette information, la discussion là-dessus a donc été difficile à établir. Nous avons tout de même obtenu la promesse que ce sujet serait abordé avec le personnel et qu'un panneau serait accroché dans la salle d'attente des consultations informant que des cours de préparation à l'accouchement sont faits à l'hôpital afin de l'inciter à ne pas attendre les questions des intéressés.

Quant à la possibilité de refuser ces soins ou médicaments, il n'en est pas question, seuls les médecins savent ce qu'il nous est bon, eux seuls sont responsables de nous, nous n'avons qu'à faire confiance....

La même position sera adoptée à propos de la réanimation éventuelle du bébé. Nous voulons connaître les causes de ce besoin de réanimer : est-ce du à l'accident de naissance ou à une malformation de l'enfant ? Dans ce dernier cas nous voulons avoir la possibilité de refuser la réanimation.

M. Verger a d'abord cherché à nous entraîner sur un terrain de connaissances médicales, affirmant qu'aucun diagnostic précis ne peut généralement être fait avant les 3 jours qui suivent l'accouchement.

Quant à ne pas réanimer, lui-même s'en laisse éventuellement la possibilité dans des cas extrêmes mais ne peut admettre que la décision finale en revienne aux parents toujours incapables de juger de ce qu'il leur convient, à eux et au bébé...

Il arrive pourtant, dit-il, qu'une discussion s'instaure entre médecin et parents des quelques très rares cas extrêmes... affirme-t-il.

Refus aussi d'admettre la présence de quiconque dans la salle où le bébé est amené pour les premiers soins ou la réanimation sous prétexte de locaux trop petits et d'asepsie.

Quant à la possibilité de donner un bain au nouveau-né, non pour le laver mais pour atténuer la rupture brutale entre le milieu aqueux utérin et l'air ambiant, là encore, refus "car si cette demande était acceptée, bien d'autres succèderaient et alors l'organisation de l'hôpital s'en trouverait trop perturbée. Donc pour les mois qui vont venir, il n'en est pas question... cette question serait à envisager pour plus tard...

En résumé, malgré son ton affable, ses efforts pour éviter toute agressivité pour faire valoir son libéralisme (il s'étonne lui-même d'accepter une telle entrevue!), Mr Verger n'a cessé de nous faire sentir qu'à la maternité, c'est lui le maître et qu'il entend bien diriger ce service sans s'occuper des désirs des usagers. Nous n'avons obtenu nous-même qui devons accoucher en mai et juin rien de ferme et précis, pourtant, nous n'avons pas l'impression que notre démarche aura été complètement inutile dans la mesure où nous pensons qu'ayant réfléchi en commun à tout ce dont nous avons besoin, il nous sera plus facile de ne pas nous soumettre à ce statut passif dans lequel l'hôpital nous met.

De plus, si après nous d'autres femmes enceintes cherchent à choisir comment elles vont accoucher, si notre démarche et celles qui risquent de suivre contribuent à ce que certains problèmes soient posés au sein de l'établissement, bien des choses risquent alors de se transformer.

.../...

On apprend que dès le lendemain de cette entrevue, les sages-femmes sont convoquées pour discuter ces changements éventuels. Nous avons peu d'échos de ce qui y est dit, cependant, nous savons que Mr. Verger interdit formellement aux sages-femmes d'accepter

qui que ce soit d'autre que le le mari dans la salle de travail. Quant à l'extinction du scialytique, il veut uniformiser ce qui se passe à l'hôpital et dans la mesure où c'est déjà pratiqué de temps en temps, il semble dans ses projets de généraliser cette pratique....

=====

### ÉCOLE LAMARTINE... OCCUPATION DE LA CLASSE.

Suite à la décision des parents d'élèves, la classe a été occupée pendant toute la durée de l'absence de la maîtresse.

Dès la réunion des parents d'élèves, un tour de garde a été pris qui a été fidèlement tenu.

Premier matin : une dame sonne à la porte, un des parents ouvre "vous venez pour l'occupation, pour aider ?"  
"Je viens pour voir la Directrice..." C'était l'Inspectrice des maternelles...

Elle vient nous voir ensuite pour nous préciser que nous étions dans l'illégalité. Comme si la première illégalité n'était pas ce manque constant de remplaçants. Puis elle nous quitte, nous ayant trouvé "Très courtois" (sic).

Le lundi, nous allons quatre voitures remplies de mamans et d'enfants chez le même inspectrice... qui n'était pas là !

Dans la foulée, nous fonçons à la sous-préfecture à la stupéfaction des flics de service... les enfants, sans complexe et comme il pleuvait ont pris possession de la guérite pendant qu'une délégation était reçue par le secrétaire général qui nous expliquait qu'il n'y était pour rien, qu'il comprenait, bien et transmettrait en haut lieu. Une petite attaque contre le corps médical qui donnait à son gré, trop facilement des arrêts de travail, une suggestion d'aller à l'Académie de Nantes (Au moins on l'embêterait pas lui..).

Et nous revoilà dehors pour récupérer les enfants.  
Le mardi soir, réunion bilan de l'action pour en souligner les bavures et les réussites : étaient présents outre les parents d'élèves qui ont occupé : la C.S.C.V., le S.N.I., le S.G.E.N., la Fédé Cornec., la Déléguée aux maternelles, la Municipalité, des enseignants et la Directrice de l'Ecole Maternelle.

Parmi le positif il faut signaler la coexistence parent-maîtresses-maîtres, les enfants ravis de voir évoluer dans la cour

de récréation des parents, les embrassants, sautant à la corde, jouant avec eux.

Une amitié s'est forgée dans la lutte, en tout cas une meilleure connaissance mutuelle, et il a été prouvé qu'on pouvait occuper une classe sans mettre le feu à l'établissement ni aller en prison.

Avec un petit noyau décidé, c'est une chose faisable et payante car l'Administration est très embêtée de cette occupation inusitée.

Peut-on aller plus loin et comme il a été suggéré au téléphone à l'inspectrice : "si l'Education Nationale n'est pas capable de nous fournir des maîtres, alors les parents prendront l'affaire en main et feront eux-mêmes la classe !

Quel camoufflet pour Haby..

Un des parents d'élèves.

=====

RÉUNION A.P.L. ST-NAZAIRE EXCEPTIONNELLE  
LE MERCREDI 11 MAI À 21 H - FOYER DES TRAVAILLEURS.

Questions à l'ordre du jour :

- Faut-il arrêter l'A.P.L. pourquoi ?
- Faut-il la continuer. Pourquoi ?

En effet, dans la première réunion, il avait été discuté d'un bilan en mai.

On va essayer de le faire tous ensemble.

DE TOUTE MANIÈRE, DES DÉCISIONS IRRÉVERSIBLES SERONT PRISES.

SOYEZ NOMBREUX.

ON VA FINIR PAR SE FAIRE REPERER AVEC CE DEGUISEMENT AU PALAIS DE JUSTICE

# les p'tites souris



## FLICS & JUGES, MAIN DANS LA MAIN

### PREMIERE AFFAIRE

H. et R. un soir de fête "empruntent une voiture et l'abiment en rencontrant un fossé...

Taux d'alcoolémie relevé : 0,92. Affaire classique s'il en est, mais comble de malchance, ladite voiture appartenait à un flic.

Le Président : Vous n'avez aucune condamnation et vous n'êtes pas connus des services de police !

Que faites vous dans la vie ?

H. : Je prépare l'école normale.

Le Président : Voilà qui ne peut manquer de faire peur pour les enfants, vos futurs élèves... Avec l'exemple que vous fournissez. Enfin ! Vous reconnaissez les faits !

Le Procureur : Il n'empêche que ce genre d'actes ne se renouvellent que trop souvent. C'est une calamité pour notre époque. Je demande donc au tribunal de prononcer une forte peine de prison avec sursis, un retrait de permis et une forte amende.

Le Président : (après avoir suggéré au flic de demander plus de dommages et intérêts que ce qu'il demandait) R. le tribunal vous condamne à 4 mois de prison avec sursis, 500 F. d'amende et 6 mois de retrait de permis. H. 4 mois avec sursis, 300 F. d'amende. Vous vous répartirez en plus les 2000 francs de dommages et intérêts que le tribunal accorde à la victime.

### SECONDE AFFAIRE

P; algérien (absent à l'audience) accusé de coups et blessures.

Le Président : Les renseignements sont bons mais c'est une sordide histoire d'argent.

P. était l'amant d'une dame X et avait prêté de l'argent au mari de cette dame (2 700 F.). Devant le refus du mari de lui rendre l'argent,

P. l'a battu, le blessant assez sérieusement.

Il prétend que c'est le mari qui a sorti un couteau le premier, mais allez donc savoir ; surtout que la femme est partie avec un troisième larron.

Après une très rapide consultation de ses assesseurs, le Président : 3 mois de prison avec sursis, et 400 francs d'amende.

### TROISIEME AFFAIRE

P. B. accusé de coups et blessures, déjà condamné pour le même motif à 300 F. d'amende.

Le Président : Vous êtes violent hein ? Vous aimez la bagarre ! vous attaquez et blessez 5 ou 6 personnes à la sortie d'un bal. Vous êtes dangereux et violent.

Le prévenu essaie bien, timidement de dire qu'il n'est pas très logique d'attaquer 5 ou 6 personnes quand on est seul, mais qu'il allait seulement défendre une amie prise à partie par ces personnes.

Le Président : 4 mois de prison dont 3 avec sursis, 600 F. d'amende et 1 200 F. de dommages et intérêts.



## 2 LA SOLITUDE DU COUREUR DE FOND

Lundi après-midi, Tribunal de Nantes.

Entre deux affaires banales - un homme qui sera surveillé par un psychiatre, et qui a promis d'être "tranquille" et un camelot qui... "de toute façon, je ne vous crois pas !" (le Président) - UN DRAME :

un garçon de 18 ans, qui ne gagne pas encore sa vie et habite chez sa grand-mère.

Les faits qui lui sont reprochés sont clairement établis et reconnus, ils sont accablants : demande de rançon avec menace de mort sur les membres d'une

famille bourgeoise. Téléphonant pour fixer un rendez-vous, il se fait reconnaître par un des enfants.

L'affaire est importante, le procureur le souligne :

"Je ne veux pas croire à un enfantillage à l'heure des complots internationaux et des gangs dont il s'inspire, il est bon de réprimer à la base. On doit faire de cette condamnation un exemple. Aussi, je réclame 18 mois de prison fermes".

La défense est maladroite, on la sent "sans âme", il s'agit sans doute d'une commission d'office. Le Président l'interrompt sur un détail : une moto achetée avec le salaire d'un "job" d'été. "une YAMAMA... une MAYAYA..." à cet âge, quand j'étais étudiant, on ne me donnait pas d'argent".

L'avocat s'explique et s'enfonce. La plaidoirie tourne court. La Cour se retire pour délibérer. L'accusé reste tout seul dans la salle...

Les avocats s'amusent, discutent, ricanent, le Procureur est de la partie. Attente interminable. Le jeune garçon regarde sa montre. 19 H 55 : la sonnerie. Les gendarmes rentrent en courant. Le Procureur, lui, n'est pas là... VERDICT : 18 mois fermes.

Les avocats griffonnent les conclusions.

19 H 57 : Les gendarmes ferment la salle.

Je croise dans la Salle des Pas Perdus le jeune garçon, qui se précipite au-devant de son avocat, et lui demande égaré : "C'est 18 mois avec sursis ?"

Il pleut dehors...

Les Petites Souris /

### ANTIMILITARISTES...

A Nantes, deux groupes antimilitaristes se sont formés : le GRIM ( groupe de résistance et d'information à la militarisation) et le CNSLS (comité nantais de soutien à la lutte des soldats).

Après plusieurs réunions,

## ANGERS : NOUVEAU PROCÉS

### d'UN RENVOYEUR DE PAPIERS MILITAIRES

Daneil BAUDRY repasse devant le Tribunal d'Angers le 26 mai, puisque le Procureur Général a, contre toute attente, fait appel du jugement de Saumur rendu le 25 avril ("condamné sans peine").

Continuez à nous soutenir par tous les moyens non violents - écrivez au Président du Tribunal d'Appel (Palais de Justice 49000 ANGERS) et envoyez-nous un double, prenez contact avec le groupe local non-violent.

Organisez quelque chose dans votre coin et nous essaierons de venir.

Aidez-nous à organiser l'information sur le Maine et Loire. Nous Prévoyons à Angers, le 25 mai, peut-être à la Plesse, une soirée théâtre.

Déjà, une projection sur le Larzac est prévue le 18 mai à St Sulpice sur Loire à 20 H 30 à la Société (contact : Pierre Letort, rue du 14 juillet 49320 BRISSAC.)

Une autre à Baugé, le 14 mai, salle paroissiale à 20 H 30 avec film (contact Gaby Landron, objecteur, 39 rue Pasteur tél : 89-10-24

A Tours, préparation d'une soirée musicale (contact : François Saintier, 41 rue de Vouvray JOUE).

Débarrassez-vous de vos papiers militaires qui encombrant votre tiroir et votre coeur (15 encore renvoyés à Laval au verdict du procès d'Yvean Pineau : 600 F. d'amende).

Venez nombreux le 26 mai à 14 H au Palais de Justice (porte 8) pour faire la fête.

ils ont décidés d'organiser le mercredi 11 mai à la Bourse du Travail, une soirée information sur le thème :

ARMÉE = REPRESSION

J. R. Quinard, sergent déserteur sera là.

Il y aura un montage diapo sur la vie dans les casernes.

Un débat d'information aura lieu ensuite.

suite →

GRIM - CNSLS

# CHILI : "DISPARITION" DES OPPOSANTS

Pour comprendre la situation actuelle du CHILI, il faut tenir compte de deux choses :

- Le souci de légalisme du peuple chilien pétri d'esprit de justice,

- La logique implacable du système politique et économique actuel qui peut d'autant moins tolérer une contestation organisée qu'il se sent plus fragile.

Ce système s'appuie sur une doctrine économique hyper-libérale qui, pour réussir, exige que la lutte des classes soit rendue impossible. Le marxisme est donc ce "cancer qu'il faut extirper par tous les moyens" : les ennemis de l'intérieur doivent absolument disparaître.

## CALOMNIES !...

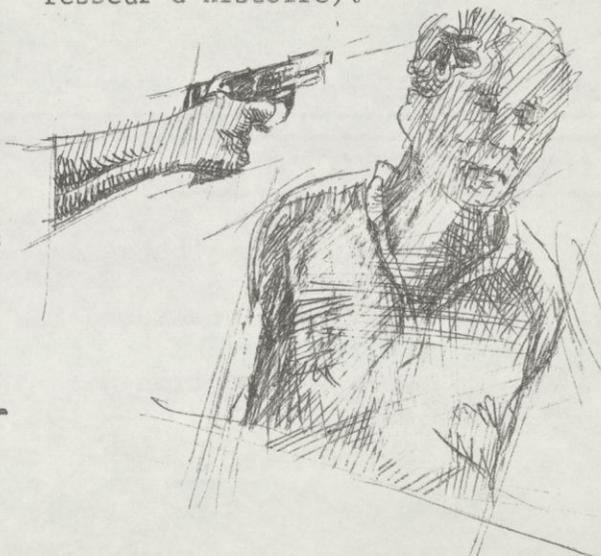
Pour sauver la face aux yeux d'une opinion internationale alertée, et après avoir épuisé toutes les ressources de l'arsenal juridique de "l'état de siège" (toujours en vigueur depuis le 11 septembre 1973), il était impossible de poursuivre les arrestations arbitraires et de maintenir les camps de concentration, d'autant plus que l'opinion publique des chiliens de l'intérieur : militants de l'Unité Populaire, du Mouvement syndical, de la Démocratie Chrétienne et personnalités démocrates dénoncent chaque jour davantage ouvertement les atteintes aux droits de la personne humaine. Le moyen le plus radical et le plus cynique était de faire purement et simplement disparaître les opposants : pas de témoins, pas de procès, tout le reste n'est que calomnies !

La séquestration des prisonniers politiques, suivie de leur disparition, telle est donc la méthode actuelle de PINOCHET. Plus de 2 500 patriotes se trouvent dans cette situation.

## DINA = GESTAPO

La Junte Militaire se maintient au pouvoir en employant au maximum les méthodes de terreur. L'arme de PINOCHET, c'est la DINA (Direction Nationale des Services de Renseignements), Gestapo préparée et entraînée dans les écoles "contre l'ennemi intérieur" de Panama et du Brésil. Les méthodes les plus cruelles de torture physique et psychologique sont mises en oeuvre contre les démocrates chiliens. Plus de 20 000 personnes sont mortes, un grand nombre d'entre elles, au cours de "l'interrogatoire".

Officiellement, la DINA n'a de compte à rendre qu'à PINOCHET. Elle est assurée de l'impunité la plus absolue. Dans certains cas d'assassinats politiques qui ont été l'objet d'enquêtes de la part des Tribunaux de la Justice Criminelle les coupables ne sont pas autorisés à venir faire une déclaration étant donné que la Junte, par la voix du Ministre de l'Intérieur, a déclaré que "La DINA ne peut pas communiquer le nom de ses agents, car cela irait contre leur inviolabilité en tant que fonctionnaire des services de renseignements, inviolabilité qui est le principe de base de ce genre de travail". (Ainsi en a-t-il été établi lors du procès sur la séquestration et l'assassinat de Jaime Ossa Galdamez, professeur d'Histoire).



## CHILI - suite

Ces faits ont été dénoncés par le groupe "ad hoc" de la Commission des Droits de l'Homme ce qui a motivé la condamnation de la Junte par les Assemblées des Nations Unies de 1974, 1975 et 1976.

La DINA mène également des actions au plan international ; les assassinats, à Washington d'Orlando LETELIER, ancien ministre d'Allende, à Buenos-Aires du Général Prat, à Rome l'attentat contre Bernardo LEIGHTON, dirigeant démocrate chrétien et ancien vice-président du Chili, démontrent l'impunité de l'action de "l'internationale de la terreur de Pinochet".

De nouvelles preuves sont encore venues s'ajouter à celles-ci par la publication récemment à Mexico d'une lettre du 16 septembre 1975 envoyée à Pinochet par le Chef de la DINA (le Colonel Manuel Contreras) et demandant un supplément de 600 000 dollars pour ses besoins, entre autres pour envoyer du personnel de la DINA aux Ambassades de la Junte du Mexique, en Argentine, au Costa Rica, aux Etats Unis, en France et en Italie.

### Plus de 6000 PRISONNIERS POLITIQUES

La réprobation internationale, l'élection du Président Carter aux Etats Unis, et le très grand mouvement d'opposition au Chili, ont obligé la Junte à libérer des camps de concentration, 304 prisonniers et à en envoyer 17 autres en exil, dont Luis Corvalan.

La Junte a déclaré alors qu'il ne restait plus qu'un seul prisonnier, au Chili, le Sénateur Jorge Montes. La presse officielle a démenti la Junte : la revue "Que Pasa" a écrit le 25 novembre 75 qu'il y avait 3 300 prisonniers condamnés par les Tribunaux militaires au cours de jugements sommaires.

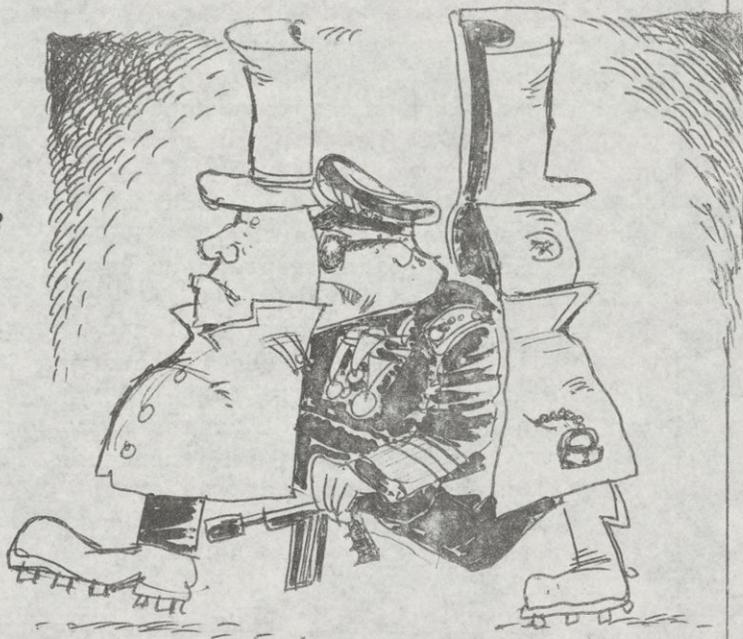
Le Vicariat de la solidarité, organisme de l'Eglise catholique qui peut agir ouvertement pour la défense des droits de l'homme, a signalé à plusieurs occasions que plus de 2 000 chiliens sont dans la situation la plus dramatique qu'isoit, la disparition. La Junte ne reconnaît pas les avoir arrêtés ; les Tribunaux de Justice in-

terpellés par le Vicariat aux fins d'enquête sur ces faits jusqu'à Janvier 77, se déclaraient incompétents alléguant que l'état de siège est toujours en vigueur.

Le Bilan de tous ces faits démontre qu'en décembre 76, il y avait au Chili plus de 6 000 prisonniers politiques.

### - LA RÉPRESSION CONTINUE.

La manoeuvre des libérations n'a convaincu ni l'opinion publique internationale ni celle du Chili. Le 30 novembre 1976 l'UNESCO a manifesté unanimement sa réprobation contre le régime de Pinochet. L'assemblée Générale des "Nations Unies" a condamné la Junte en décembre 76 par 95 voix. La répression continue toujours aussi intense. Toutes les personnes séquestrées par la DINA depuis la fin novembre ont disparu.



La liste macabre des démocrates chiliens disparus n'a cessé d'augmenter depuis le milieu de l'année 1976. Les statistiques établies par le Vicariat de la Solidarité montrent qu'entre mai et aout 76, 60 % des prisonniers politiques ont disparu. En décembre ce sont toutes les personnes arrêtées qui se trouvent dans cette situation.



## CHILI-suite



Les prisonniers politiques séquestrés ces derniers mois sont des dirigeants politiques et syndicaux respectés par tous les secteurs démocratiques. Parmi eux, se trouvent : Exequiel PONCE, sous-secrétaire général du Parti Socialiste Chilien ; Victor DIAZ, sous-secrétaire général du parti communiste Chilien et Carlos LORCA, sous-secrétaire général des Jeunesses socialistes du Chili ; et José WEIBEL, secrétaire des Jeunesses communistes, etc...

Dans les 4 cas, malgré la pression des organismes internationaux, et des déclarations de témoins qui ont déposé au péril de leur vie, la réponse de la Junte est toujours la même : ils n'ont pas été arrêtés.

La méthode de séquestration consiste à arrêter des personnes, si possible sans témoins en utilisant des véhicules ne portant pas de plaque d'immatriculation et qui sont de véritables salles de torture ambulantes.

Dès que l'évènement s'est produit, les parents recourent aux autorités judiciaires, celles-ci entreprennent les démarches au Ministère de l'Intérieur qui répond invariablement qu'il n'y a pas eu d'arrestation ou que la personne dont il s'agit est partie pour l'étranger (de préférence pour l'Argentine). Les démarches terminées, la demande de protection est refusée par les tribunaux qui n'admettent pour preuves que les réponses de la police secrète.

L'insécurité la plus terrible règne au Chili. Toute personne peut être séquestrée impunément.

## -NON AU GÉNOCIDE POLITIQUE

La recrudescence de la répression a suscité l'unité de la lutte des secteurs démocratiques les plus larges du Chili.

Entre le 20 décembre 76 et janvier 77 les chiliens de l'intérieur ont demandé ouvertement qu'il soit mis fin au "génocide politique" que pré-

tend instaurer la Junte. Ainsi l'ont exprimé plus de 40 personnalités, dirigeants politiques et syndicaux de l'Unité Populaire et de la Démocratie Chrétienne, des prêtres et des intellectuels dans une pétition publique à la Cour Suprême, demandant à celle-ci de nommer un Juge d'Instruction Extraordinaire chargé d'enquêter sur la situation de 13 personnes séquestrées par la DINA en décembre 1976.

Les termes de cette pétition ont été repris par la Direction actuelle du Parti démocrate-Chrétien (suspendu par Pinochet) et par 8 Fédérations syndicales. Tous ajoutent que ces faits suscitent une intense émotion publique au plan national et international", et que du point de vue juridique la Junte est non seulement en contradiction avec la Constitution Politique de l'Etat mais encore avec la législation d'exception qu'elle a décrétée elle-même.

Au plan international, les agissements de la DINA vont à l'encontre de la Charte des Droits de l'Homme, du Pacte International des Droits politiques et civils et de la Convention des Nations Unies sur le Génocide (du 9 décembre 48).

Pour la première fois, depuis le Coup d'Etat, la Cour Suprême a accepté le recours présenté par les défenseurs des prisonniers politiques.

Le 3 février la Cour d'Appel a nommé deux Juges d'Instruction Extraordinaire pour enquêter sur les personnes séquestrées en décembre 76 et sur 19 autres qui l'avaient été antérieurement. Parmi elles, figuraient Victor DIAZ et Jose WEIBEL.

La Cour Suprême a également accepté la demande de protection présentée en faveur de Carlos Contreras Maluhe, dirigeant des Jeunesses communistes, séquestré en novembre 76 par la DINA en présence de témoins et leur mise immédiate en liberté a été demandée.

Le 10 février le Juge d'Instruction, aldo GUASTAVINO déclara l'instruction close se basant sur les informations que

## (CHILI - suite)

lui avaient fournies la police et le Ministère de l'Intérieur : il accepta ce nouveau fait monstrueux : sur les 13 personnes, 8 seraient parties en voyage pour l'Argentine.

En fait de preuve, le ministre n'a fait état que des "autorisations de voyage" accordées par le Service International de Renseignement (Police Civile dépendant du Ministère de la Défense).



Ces personnes sont les dirigeants syndicaux : Eldras PINTO ARROYO, Lincoyan BERRIOS, Armando PORILLO, Eduardo ARAYA, Reinal da PEREIRA PLAZA, Luiz LAZO SANTANDER, Lisandre CRUZ DIAZ, et l'ingénieur Horacio ZEPEDA MARINCOVIC.

Jusqu'à présent, on ne sait rien de l'historien Fernando ORTIZ, d'Alfredo NAVARRO, Waldo PIZARRO et Carlos DURAN.

Les parents des disparus et leur avocat André AYLWIN envoyèrent des invitations à une conférence de presse afin d'informer l'opinion "que le Juge d'Instruction Extraordinaire n'avait pas convoqué les témoins et que le seul élément du sossier invoqué pour déclarer l'ins-

truction close et l'enquête terminée était déjà connu par la Cour Suprême."

Cette conférence de presse fut interdite par la Junte.

Les parents des 13 disparus, leurs avocats et le Vicariat de Solidarité, écrivirent au Président de la République d'Argentine pour savoir si ces personnes se trouvaient effectivement dans son pays.

Le 12 février, le Ministre Argentin, de l'Intérieur déclara que 4 chiliens étaient entrés dans ce pays comme touristes : Horacio ZEPEDA, Eldras PINTO, Luis LAZO et Hector VELIZ. Le ministre ignore le lieu actuel où ils se trouvent.

Finalement, comme a dit l'évêque chilien HOURTON au sujet des patriotes disparus : "Personne ne sait rien, personne ne dit rien".

CONCLUSION :

Seule la pression internationale peut :

- Protéger et soutenir la lutte des démocrates chiliens à l'intérieur du pays pour la défense du droit à la vie.

- Obliger PINOCHET et "L'internationale de la terreur" établie dans le Cône sud de l'Amérique à répondre du génocide politique qu'ils prétendent réaliser impunément. On ne peut pas garder le silence en présence de tels crimes, ce serait établir un précédent international.

- ACTIONS PROPOSÉES

Demander une intervention au plan international à :

- La Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies - Genève, Suisse-

- La Commission Interaméricaine des Droits de l'homme - Washington - USA.

- Secrétariat général des Nations Unies . New - York - USA.

- Général VIDELA, Président de la République Argentine, CASA ROSADA, BUENOS-AIRES, ARGENTINA.

.../...

- PROTESTER.

Au Chili :

- Ministerio del Interior,  
Cesar Raul BENAVIDES, Edificio Diego  
PORTALES - SANTIAGO CHILE.

- Corte Suprema :  
Jose Maria EYZAGUIRRE, Plaza Mont Va-  
ras, SANTIAGO - CHILE

- Corte de Apelaciones,  
Aldo GUASTAVINO, Ministro en Visita,  
Carlos LETELIER, Presidente,  
Plaza Mont Varas - SANTIAGO - CHILE,  
Ruben GALECIO, Ministro en Visita.

- De se prononeer sur cette si-  
tuation qui suscite une émotion inter-  
nationale considérable.

- D'ordonner à son ambassade au  
Chili de s'efforcer de sauver la vie  
des démocrates disparus.

- D'accorder des "visas" aux dis-  
parus et à leurs familles.

FRANCE AMERIQUE LATINE  
Collectif CHILI

IRAN

À BAS  
LE  
DICTATEUR !

( Communiqué de l'Organisation de la  
Jeunesse et des Etudiants démocrates  
d'Iran à l'occasion de la semaine de  
solidarité avec les prisonniers poli-  
tiques en Iran du 11 au 18 mai 77).

Au cours de ces dernières années  
les patriotes, les démocrates, les  
travailleurs, les jeunes et les étu-  
diants démocrates iraniens, commémo-  
rant le 11 mai, en souvenir de KHOSROW  
ROUZBEH, le martyr et héros national  
iranien.

Cette semaine de solidarité  
est un hommage à notre héros révolu-  
tionnaire, et à tous les combattants  
sincères iraniens qui se sont sacrifiés  
ou qui sont emprisonnés pour l'indé-  
pendance et la liberté de notre patrie,  
et qui combattent le régime despotique.

Depuis un quart de siècle,  
le Chah d'Iran a recours à tous les  
moyens répressifs : il assassine les  
opposants, foule au pied tous les droits

démocratiques inscrits dans notre cons-  
titution ; il a transformé notre vaste  
pays en une vaste prison et il étend  
de plus en plus sa dictature moyennageuse.

La politique économique anti-na-  
tionale, la course aux armements, la  
corruption sans précédent dans l'appa-  
reil d'Etat, ont provoqué une crise éco-  
nomique profonde dans le pays.

Les mécontentements de notre peu-  
ple laborieux, la dégradation de leurs  
conditions de vie et la politique désas-  
treuse du régime s'intensifient.

Chaque jour, des couches, des  
forces et éléments nouveaux, dont cer-  
tains appartiennent au milieu proche du  
régime, rejoignent les rangs de l'oppo-  
sition.

Les grandissantes grèves des ou-  
vriers pendant ces dernières années et  
particulièrement celles de l'année der-

IRAN (suite)

nière, avec la participation de dizaines de milliers d'ouvriers, les manifestations et grèves des étudiants à l'échelle nationale, sous le mot d'ordre "A bas le dictateur", les manifestations des religieux progressistes contre le dictateur et l'impérialisme, les manifestations des familles des prisonniers politiques, etc... démontrent une autre fois qu'on ne peut pas mettre à genou un peuple qui lutte pour son indépendance et sa liberté.

Le développement des luttes en Iran, et des activités internationales contre ce régime de terreur, ont inquiété ces derniers temps, le régime du Chah.

La libération des prisonniers politiques (dont le nombre dépasse des dizaines de milliers), la campagne montée du régime pour les prétendus tribunaux publics sont des preuves de ces inquiétudes.

ODYSSY, comme les autres forces d'opposition iranienne, dénonce ces manœuvres démagogiques du régime qui visent à apaiser l'opinion mondiale.

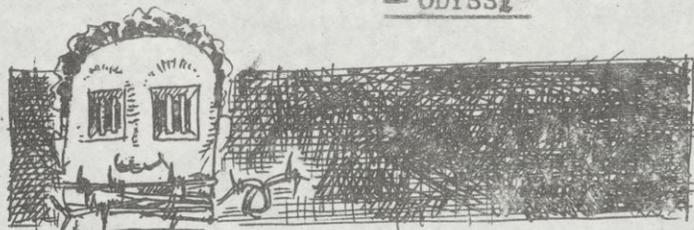
Le peuple iranien réclame :

La libération immédiate et sans condition de tous les prisonniers politiques ; la liberté d'action pour tous les partis politiques et les syndicats ; respecter tous les droits démocratiques inscrits dans notre Constitution.

En d'autres termes, nous exigeons la fin du régime de terreur et le renversement du régime despotique du Chah d'Iran.

ODYSSY (Section Française) participe activement à la semaine de solidarité avec les prisonniers politiques iraniens et demande à tous les partis politiques démocrates, les syndicats des travailleurs et des ouvriers, les organisations de la jeunesse et des étudiants, les artistes intellectuels français, de participer à cette semaine de solidarité, en vue de défendre la liberté et les droits de l'Homme en Iran.

— ODYSSEY —



## VOYAGE EN ALBANIE

Le Comité Nantais des Amitiés Franco-Albanaïses vous fait part de ces prochains voyages en ALBANIE. Plusieurs voyages de 15 jours sont proposés et s'étalent du 25 juin au 4 septembre -

Cette association attache une grande importance à ce que les voyages d'étude et de découverte de la République populaire socialiste d'Albanie soient agréables et réussis pour tous ceux et celles qui vont découvrir ce pays. Des montages diapos des voyages précédents sont à la disposition des personnes désireuses de mieux connaître l'Albanie.

Au cours de ces voyages les excursions sont réparties de façon harmonieuse entre les visites de musées, les visites d'usines, les visites de jardin d'enfants, de camps de jeunes, et aussi des jours de repos où l'on peut profiter de la plage.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Madame BARRE Annie  
4, rue P.A. Audouard  
44000 NANTES

ou

Mademoiselle LESENE Jacqueline  
8, rue Samuel de Champlain  
44300 NANTES

Comité Nantais des Amitiés  
Franco-Albanaïses.

# "LA SECTE MOON, A CÔTÉ, c'est des amateurs!"

## L'AAO ARRIVE SUR LE MARCHÉ NANTAIS

14 MAI  
CHEZ  
LA CGT FO

Mener de front la libération sexuelle et le combat anti-capitaliste : objectif de "communes" qui se sont nouées et dénouées.

Aujourd'hui, l'AA (Analyse Actionnelle) prétend avoir trouvé la solution : on en a froid dans le dos...

Née à VIENNE (1973) le mouvement s'est développé sur la base d'un mélange de MARX, FREUD, REICH et préche (vendredi 6 à midi au R.U. du TERTRE à Nantes) une "nouvelle pratique de vie" par la libre sexualité et le travail en communauté.

Pour AA, l'histoire de l'humanité n'est que le déploiement de la violence de l'homme sur l'homme. l'homme a une "conscience déformée" et violente, née de l'éducation reçue dans la PF (Petite Famille : famille nucléaire : père - mère - enfants).

Tous les membres de la société PF sont "malades". En face, l'AAO mouvement "communautaire" commence la formation d'individus "sains", noyau de l'organisation mondiale AA qui créera et dominera l'Etat mondial.

La "libre" sexualité (obligation de changer de partenaire tous les jours) permet d'instaurer la propriété collective, dans le but d'une "économie viable, modèle pour une société nouvelle".

La production est organisée selon des critères rigides de planification bureaucratiques. Pas de salaires individuels, responsabilités collectives du rendement.

Tous ceux qui refusent de travailler sont considérés comme "ma-

lades" incurables et exclus de la communauté.

L'AAO est en fait, un modèle raffiné de société totalitaire.

Système permettant d'instaurer un contrôle parfaitement efficace sur les individus pour les ramener à la norme AA.

Le rapport sexuel "à volonté" permet d'imposer une organisation sociale comparable à n'importe quel camp de travail fasciste.

Il permet de canaliser la révolte et les insatisfactions dus à des problèmes réels, pour déboucher sur la "Libération de l'énergie de production".

(d'après P. H.)



# GRANDE SOIRÉE DE JAZZ

Radio Pays de Loire et le Cercle Nantais du Jazz proposent jeudi prochain à 20 H 30 salle Vasse, une grande soirée de jazz qui permettra au public nantais d'entendre uniquement des formations régionales.

Est-il possible d'entendre du jazz de qualité sans être obligé de faire systématiquement appel à des musiciens américains ou parisiens ?

Les responsables du Cercle Nantais du Jazz estimant que cela est possible ont donc inscrit pour leur huitième concert de la saison 76-77 deux formations constituées par des musiciens originaires de la région des Pays de Loire.

L'évènement de la soirée sera sans aucun doute la première à Nantes de la grande formation de Marc Robert comprenant dix huit musiciens.

Marc Robert professeur de musique au conservatoire de Tours a réussi non sans difficulté à réunir autour de lui dix sept musiciens amateurs tous passionnés comme lui pour le jazz et à "monter un big band" formation qui en France n'existe pour ainsi dire plus.

Le répertoire de cet orchestre qui a soulevé l'enthousiasme du public au festival de La Rochelle 1977 est large puisqu'il s'étend de Count Basie à Gil Evans.

En première partie de cette soirée, un quintet formé tant par des musiciens de Nantes que d'Angers et Tours se produira.

Il est précisé que cette soirée sera retransmise en modulation de fréquence par R.P.L. (90,6 mhz Nantes - 93,2 mhz Angers et 92,6 mhz Le Mans) le vendredi 13 mai de 20 H 30 à 23 Heures.

L'entrée à ce concert est libre mais dans la limite du nombre de places dont dispose la salle Vasse.

## RACISME (22)

### PETITES NOUVELLES DU RACISME QUOTIDIEN...

Le patron de l'Auberge Provençale (8 allée de l'Erdre, sur le cour des 50 étages, près du Pont Morand) est raciste, les lecteurs de l'APL doivent boycotter l'Auberge Provençale.

Vendredi soir, vers 22 H un nord-africain se présentait, désirant dîner et se prévalant d'y avoir déjà bien diné.

Correctement, le serveur lui fit remarquer qu'on ne servait plus; devant l'insistance polie de ce client, éventuel, le patron s'approcha très près de cet homme et lui expliqua brutalement qu'il s'en foutait bien, qu'on ne servait plus et lui fit comprendre en des termes vifs qu'il n'avait qu'à foutre le camp.

Le nord-africain tourna les talons et remarqua assez fort qu'il ne pouvait savoir qu'ici on était raciste ; il sortit écoeuré de cette attitude ignoble.

Le patron couvrait son départ d'une phrase injurieuse dont nous ne saisismes que le terme "bougnoûle" dans le genre bien connu : "Je ne vais quand même pas me faire imposer la loi par un bougnoûle".

#### Un témoin offusqué.



